

PROJETS «RÉGIONAUX» EN LANGUEDOC AU XIX^e SIÈCLE

Robert Ferras *

RÉSUMÉ. *Les propositions de découpage régional se sont multipliées dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. L'ébauche d'un «Languedoc-Roussillon» à géométrie très variable s'organise autour d'un pivot géographique : le département de l'Hérault. Les différents collages se ramènent à 3 types : un grand Midi, l'Hérault et quelques voisins, des variations entre montagne et littoral.*

ABSTRACT. *The propositions for a regional division increased in the second half of the 19th century. The sketching of a «Languedoc Roussillon» area with a very variable geometry gets organized around a geographical pivot : the Hérault département. The different pastings are of three types : a large South, the Hérault département and a few neighbours, and finally, variations between the mountains and the coastline.*

RESUMEN. *Durante la última mitad del siglo XIX se han multiplicado las propuestas de recortado regional. El esbozo de un «Languedoc-Rosellón» de geometría muy variable se organiza alrededor de un eje geográfico : el departamento del Hérault. Los distintos colajes se reducen a 3 tipos : un gran Midi, el Hérault y algunos vecinos, variaciones entre mar y montaña.*

• DÉPARTEMENT • HÉRAULT •
LANGUEDOC-ROUSSILLON • RÉGION •
RÉGIONALISATION • RÉGIONALISME •
TERRITOIRES ADMINISTRATIFS

• ADMINISTRATIVE TERRITORIES •
DÉPARTEMENT • HÉRAULT • LANGUEDOC-
ROUSSILLON • REGION • REGIONALISM •
REGIONALIZATION

• DEPARTAMENTO • HÉRAULT •
LANGUEDOC-ROSELLÓN • REGIÓN •
REGIONALISMO • REGIONALIZACIÓN •
TERRITORIOS ADMINISTRATIVOS

Région, département. Les deux termes et leurs dérivés alimentent-ils une réflexion géographique «à la française» qui s'engage au XIX^e siècle ? Proudhon (*Principe fédératif*, 1863) ne parle pas encore de régionalisme mais en 1892 le terme figure dans la déclaration des félibres fédéralistes et dans leurs revues, éditées à Toulouse. En 1894, *La France d'Oc*, organe de revendication régionaliste publié à Montpellier et dirigé par Louis Ferrer se dote d'une rubrique sur «Le Mouvement régionaliste» dans laquelle le terme remplace celui de fédéralisme. Maurras (1898) parle d'idée de décentralisation sans évoquer le mot région, au moment où, la même année, est fondée à Morlaix «l'Union régionaliste bretonne». Au-delà des Pyrénées, Prat de la Riba en use dans ses écrits sur la Catalogne. En 1902, le «Larive & Fleury» montre qu'il figure déjà dans les dictionnaires en forme d'«esprit de région, de localité; système qui en dérive (néol.)... «Régionalisme» apparaît ainsi entre 1863 et 1892,

c'est une approximation suffisante. Certains en attribueront la paternité à Barrès et d'autres à Berluç-Perussis, un félibre provençal. Ce cadrage chronologique sommaire n'a qu'un intérêt, il permet de se situer par rapport à une production «régionalisante» familière au géographe.

Certains ensembles supradépartementaux s'appuient sur une image ancienne de province bien identifiée comme Champagne, Limousin, Alsace, dont le visage régional contribue à assurer leur valeur sur le marché des représentations qui usent largement de ce qui est évoqué comme gage de qualité. Une délimitation officielle garantit une authenticité considérée comme de bon aloi : le beurre des Charentes (Poitou en remorque), les artichauts de Bretagne, d'autres produits comme laitages de Normandie ou «cochonailles» d'Auvergne (authenticité et rusticité d'abord des «produits de pays») ne font pas autre chose. Comme tous ces «poulets

* GIP RECLUS, Maison de la géographie, 17 rue Abbé de l'Épée, 34000 Montpellier

fermiers» des Landes, du Gers, de Bresse et d'ailleurs qui confondent région et terroir à travers des productions vite transmues en produits dits «de pays».

Et le Languedoc ? Il s'accroche à quelques couleurs que ses promoteurs voudraient bien anciennes. Le Languedoc rouge de l'Est, en vignes, le Languedoc jaune de l'Ouest, en champs de céréales, le Languedoc du Nord en verts pâturages, le Languedoc azur du littoral, le Roussillon de fruits rouges et orangés, fait de primeurs et de culture catalane, comment se situent-ils ? Les uns et les autres usent et abusent d'une «région» périodiquement repeinte mais toujours présentée comme immuable en ses limites. On perd ainsi de vue que le discours sur la région ne date que de la fin du siècle dernier, que la construction régionale est toute récente, que la promotion régionale fait volontiers «comme si» l'existence de certaines constructions n'était pas purement artificielle.

Mais dans toute région persiste ce que l'on définit en langage du moment comme un noyau dur. En termes plus simples, quelle que soit la construction proposée certaines pièces du puzzle sont de toute façon présentes. Le «va-et-vient» du département de l'Hérault entre dans ce cas de figure, borne, môle, centre, charnière, marge ou périphérie selon les cas et les époques et en passant d'une construction «régionale» à l'autre, ne manque pas d'intérêt. Quelques cartes simples d'assemblage montrent bien souvent l'intérêt de ces facettes.

Le régionalisme à la fin du XIX^e siècle comme support de découpages territoriaux

Le terme de «décentralisation» revient fréquemment dans le discours régionaliste ou en tout cas régionalisant, celui-là même qui regrette le pittoresque des vieilles régions françaises. Certains, comme Charles-Brun, expriment très tôt leur crainte de «l'ingérence constante de l'État dans nos affaires» (1), pensant que l'on est régionaliste «si l'on aime son coin de terre et son clocher», proche ou lointain. Cet amour «est le fondement sentimental du régionalisme». Auteur prolifique, Charles-Brun, «enseignant agrégé», a soigneusement recensé tous les projets, dans une optique militante. Délégué général de la Fédération régionaliste française (FRF), il alimente la Bibliothèque régionaliste, publiée à Montpellier *Les Troubadours à la Cour des seigneurs du Midi* (1893) et des poèmes (1895), passe, dans son éclectisme, aux littératures provinciales (1907) puis aux divisions possibles de la France

(1909). Il dirige *L'Action régionaliste*, revue mensuelle du «Mouvement fédéraliste et centralisateur» de la FRF qui a publié, entre autres, *La Question catalane*, de G. Normandy.

Aucun thème n'a été développé avec plus d'abondance et d'émotion depuis Ronsard ou du Bellay, quand remonte en mémoire la plainte localiste des écrivains de la glèbe. Et Charles-Brun de renchérir sur «le pittoresque de nos vieilles provinces, leurs coutumes, leurs costumes, leurs dialectes, leurs légendes et leurs chansons»... Maurras l'emploie dans la *Revue encyclopédique* (1898, «L'Idée de décentralisation»), mais pas le géographe Foncin qui publie à la même date *Les Pays de France*, un projet de fédéralisme administratif (chez Armand Colin). Le concept reste flou ; il évoque parfois un «mouvement particulariste». Unis contre la centralisation et signant un libelle de *L'Action régionaliste*, Barrès, Clémenceau, Poincaré, Briand, Deschanel, Combes, Barthou, Doumer viennent de tous les horizons. Ils se situent en partie dans la lignée de Louis Blanc («L'unité administrative, c'est le despotisme») et passent par toutes sortes de thèmes sociaux, parmi lesquels figure en bonne place la désertion des campagnes face aux villes tentaculaires... et à leurs emplois d'État. C'est le temps où, de concert, tous les élèves des classes de troisième des établissements de France composent, à 3 heures de l'après-midi, en version latine. Cela ne dépasse guère dans bien des cas une réflexion folklorisante dont Charles-Brun (p. 143) se fait l'écho : «un Languedocien n'entend pas de même qu'un Breton la nature, l'amour, l'infini ou la mort.» Certains mettent en avant (Le Goffic, 1902) «l'âme bretonne». On voit pointer l'Alpin dur à la tâche, l'Auvergnat économe ou avare selon les cas de figure, le Corse paresseux, le Marseillais volubile, le Méridional insouciant. D'autres ne sont pas loin d'espérer une réforme organique de la France.

Il en résulte une série de projets de régionalisation, au sens territorial du terme. Parmi eux, ceux de Le Play, Foncin, Vidal sont bien connus des géographes. Ceux de parlementaires qui les déposent, en nombre, à la Chambre, le sont moins. Entre autres intérêts, on peut y trouver un essai d'organisation de la vie administrative autour d'un centre urbain régional. Cela traduit une pensée moderne un peu oubliée, en voie de dépasser l'antienne des régions naturelles et autres cadres hérités. Ce centre sera «muni de tous les organes nécessaires à son fonctionnement» (Charles-Brun, p. 79) et se devra de lutter contre la prépotence parisienne, ce qui remet en question les anciennes dynamiques territoriales. Certes, Brunetière

(*Essais sur la littérature contemporaine*, Paris, Calmann-Lévy, 1892) écrit : «Les chemins de fer n’y feront rien, aussi longtemps que la mer baignera les côtes de la Normandie, qu’il y poussera plus de pommiers que d’orangers, et qu’on y boira plus de cidre que de vin, il y aura une province»; mais la région polarisée (on ne le désignait pas encore ainsi) pointe déjà face à la vieille région. Apparaît aussi dans la démarche un intérêt accru pour ce qui est en train de devenir le tourisme. Un premier Syndicat d’initiative fondé à Grenoble en 1889 avec l’aide du Touring-Club de France demande à Foncin et à Vidal un projet de division de la France en régions touristiques à l’occasion de son Congrès de Grenoble (1904).

«La forme convenable à la France d’aujourd’hui paraît être la constitution de grandes régions, dotées de centres, et présentant une vie propre : c’est le régionalisme.» Nulle déclaration de circonstance à la mode des années 1990 dans cette phrase. Pas davantage d’usage d’un thème militant d’actualité : la citation est toujours de Charles-Brun et elle date de 1911. Le même ajoutait, dès la première page de son ouvrage, «Le régionalisme est à la mode. Inconnu hier encore, le mot a fait une fortune rapide. On ne compte plus les groupements, les revues, les journaux, les théâtres, les romans régionalistes.» Les trois points du programme minimum sont : 1. Division de la France en régions homogènes. 2. Création de centres régionaux. 3. Gestion des affaires de la commune, de la région par la région, de la nation par l’État.

On restera plus sceptique devant l’éclectisme que révèlent les militants. «La FRF se tient en dehors et au-dessus de toute question politique. Elle fait appel aux décentralisateurs, aux régionalistes, aux fédéralistes.» Dès mars 1900 (domiciliée à Paris, rue de l’Abbé Grégoire) elle compte parmi ses présidents d’honneur L. Xavier de Ricard et, dans le Comité d’honneur, M. Barrès, P. Foncin, V. d’Indy, F. Mistral, J. Paul-Boncour. Sa bibliothèque régionaliste (directeur Frédéric Charpin), faite «d’élégants petits volumes à 1 fr 50» destinés à étudier les régions sous tous leurs aspects, insiste sur une liste de littérateurs français (qui ne sont pas tous à Paris)... Suivent les noms de Jasmin, Fourès, Roumanille, Aubanel, Mistral en langue d’oc, Erckmann-Chatrian, George Sand, Ferdinand Fabre, Alphonse Daudet, Paul Arène, André Theuriet, pour proposer «sous une forme à la fois agréable et savante, des Guides et des Manuels de géographie régionale»... Pour les écoliers, on renvoie à des récits légendaires, aux livres de lecture et de prix, à la pratique de lectures géographiques.

L’Hérault, en Languedoc, mais lequel ?

Le département de l’Hérault semble, en cette fin de xx^e siècle, par son poids de population, ses activités, la présence de la capitale régionale, constituer l’assise même de la région Languedoc-Roussillon à mi-chemin de Perpignan, Carcassonne, Mende et Nîmes. Mais c’est une chose récente. À la fin du xix^e siècle, lorsque l’on songe à des regroupements départementaux, parfois en des termes très modernes, l’Hérault n’est que simple pièce du puzzle de divers assemblages supra-départementaux.

Tous ces brouillons de région, accumulés depuis le xix^e siècle, méritent d’être revus à la lumière de la construction actuelle du Languedoc-Roussillon. Car cette région ne parvient toujours pas à trouver une image globale. Elle reste faite de pièces et de morceaux comme le prouvent toutes les esquisses proposées par les spécialistes depuis le second Empire, en une sorte de géographie volontaire sans lendemain. Alors que Bretagne ou Provence, tard venues dans l’unité nationale, ont leur figure propre appuyée sur une réalité géographique d’un type ou d’un autre, bien des régions ne sont pas encore reconnues comme telles, faisant toujours penser à des «collages» de circonstance. Il est d’autant plus facile de les cerner quand est remise en question, à travers la construction de l’Europe, la faible taille moyenne des régions de France face aux découpages administratifs de pays voisins.

On compte au total une trentaine de projets en un demi-siècle, individuels ou relevant d’une initiative parlementaire (en gras), ce qui permet une réflexion d’ensemble (voir le détail en annexe).

1851 Béchard, Raudot (et 1871)

1854 Auguste Comte

1864 F. Le PLay

1869 Fournier de Flaix

1886 Hervé-Bazin

1890 **Hovelacque**

1890 **Beauquier**, puis le même en 1902, 1907, 1910

1895 **Lanjuinais, Aillières, Ramel** (et encore lui en 1898)

1896 **Cornudet, Lockroy**, Lepelletier

1898 Foncin (qui supprime les départements), Mackau

1901 **Martin, Chassaing**

1902 Sortais, Morlot, rapport accompagné d’une carte

1903 Cordier-Joly, Sentupéry

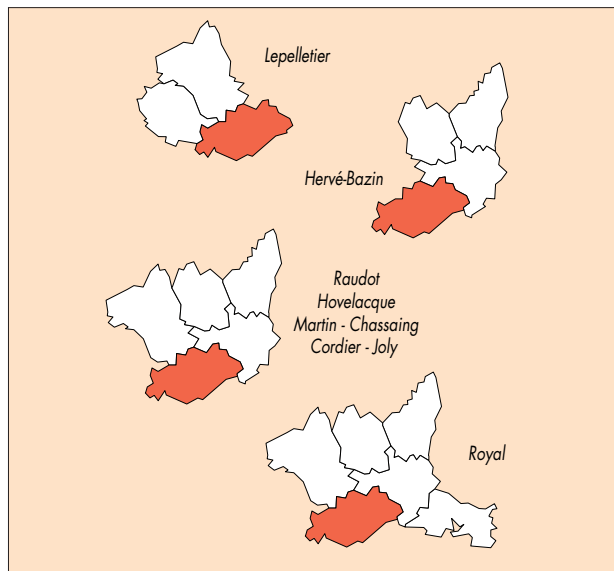
1906 Royal, Barré, La Tour du Pin-Chambly

1907 Mazel, Lhuillier (et 1921)
 1908 Ruffin
 1910 Vidal de la Blache.

Découpages proposés pour une «région languedocienne», pas encore «Languedoc-Roussillon», mais qui lui ressemble parfois.

Trois sous-ensembles supradépartementaux se dégagent, agrégats incluant et résumant la totalité des alternatives interrogations sur l'assemblage régional. À partir du pivot héraultais, les choix évoluent selon les quatre points cardinaux : au sud le littoral entre les deux frontières, soit tourné vers l'Espagne soit vers l'Italie ; au nord, la retombée montagnarde dont on sait qu'elle a largement alimenté les villes et les campagnes de Toulouse, Perpignan, Béziers, Sète, Montpellier, Nîmes ; à l'ouest l'attraction toulousaine ; à l'est les influences provençales. Le littoral souligne la rocade de départements organisés en forme de couloir. La montagne est faite de pièces et de morceaux ayant mieux conservé leur individualité. S'il y a un axe de symétrie, il se situe quelque part sur la vallée du fleuve Hérault, vieille ligne de démarcation depuis des temps très reculés, entre un Languedoc de l'Ouest et un Languedoc de l'Est, tout comme le seuil de Naurouze séparait le Haut du Bas-Languedoc, Toulouse de Montpellier.

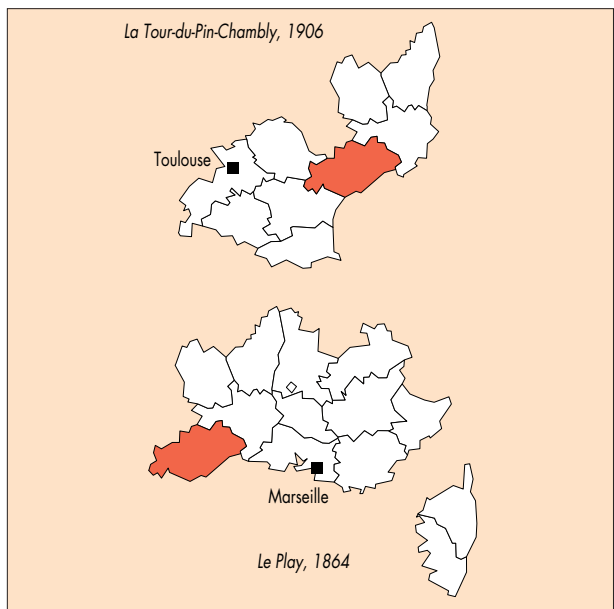
- La région *a minima* adjoint à l'Hérault 2, 3, 4, 5 départements dont l'éventail s'ouvre vers l'est. Les retombées



1a. La région *a minima* : l'Hérault et sa tombée montagnarde, et son extension, montagnarde et littorale à la fois

«naturelles» incluant Tarn et Aveyron puis Lozère et Ardèche. Les prolongements littoraux flanquent le Gard des Bouches-du-Rhône. D'Aude point, ni de Pyrénées-Orientales, si l'on se réfère au découpage actuel. (fig. 1a).

- Le second type est celui d'un Grand Midi, deux en fait, l'un toulousain et l'autre marseillais. Le Play, maximaliste, va au-delà d'un Hérault en marge jusqu'à la frontière italienne. L'ossature en est triple, méditerranéenne, centralienne et alpine (fig. 1b).



1b. Deux grands «Midi» : un toulousain et occidental, un provençal et oriental, l'Hérault en limite

- Le troisième est parfois plus nettement littoral, parfois plus nettement montagnard. Dans tous les cas voisinent les quatre départements méditerranéens. L'arrière-pays se compose d'un (Aveyron) ou deux (Aveyron-Tarn ou Aveyron-Lozère) ou trois départements (les trois cumulés). Ils balancent avec le littoral. Une variante est introduite avec la plus lointaine Ardèche (Béchar). Mazel propose un Languedoc-Roussillon logique, entre Rhône et Pyrénées, sans le moindre appendice montagnard. Les variations montagnardes conjointes proposent un, deux ou trois départements entre Ardèche et Tarn, une Cévenne à l'ancienne, très élargie (fig. 1c).

Toute construction est politique

D'autres découpages, qui ne détaillent pas les rattachements départementaux, restent tout aussi intéressants par les grandes régions proposées. Elles écartèlent l'actuel Languedoc-Roussillon. M. Toussaint en 1906 (pour une

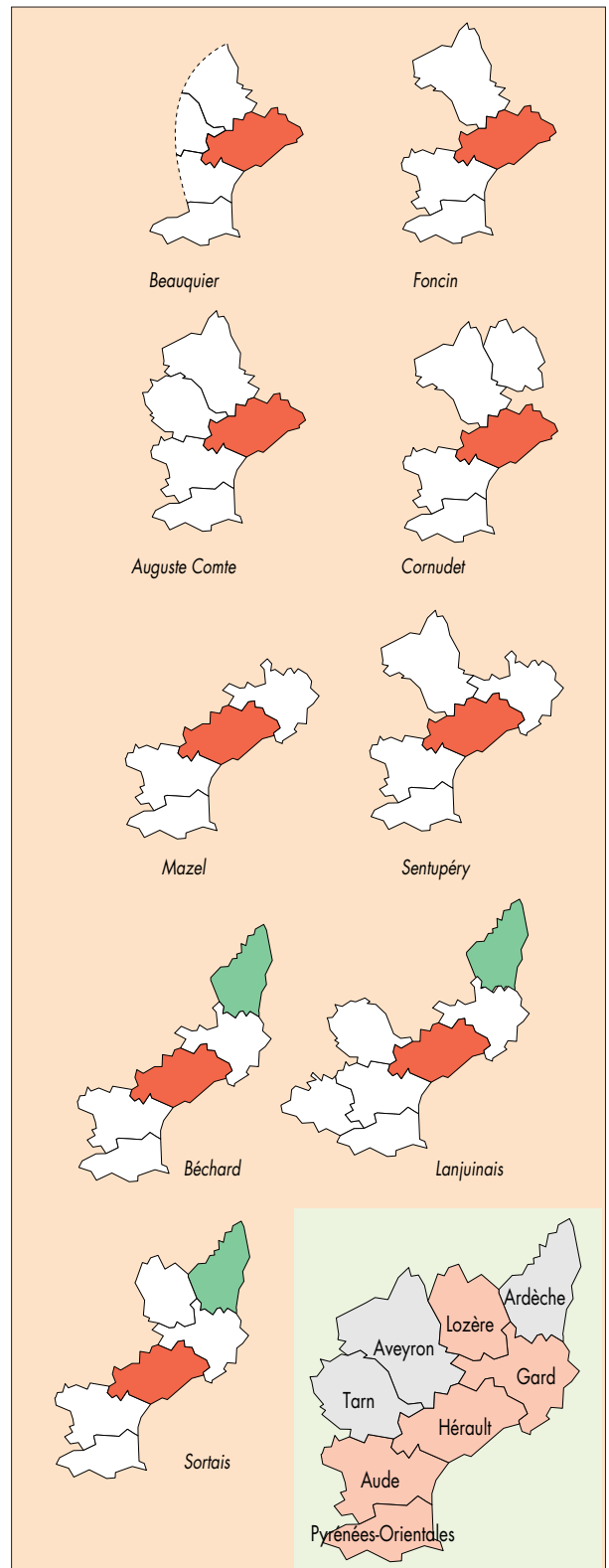
France en 27 régions) propose une Provence incluant comté de Nice et Comtat Venaissin avec Marseille comme capitale, un Languedoc (avec Toulouse), un Roussillon plus le comté de Foix (pour Perpignan). B. Sarrieu en 1907 (16 régions en France) avance un Languedoc incluant un (bas?) Languedoc agrégé au Rouergue plus le Quercy et le Roussillon. J. Fèvre et H. Hauser en 1909 (12 régions dites «naturelles» au plan national) l'incluent sous la dénomination globale de Midi méditerranéen.

Une cartographie d'ensemble révèle pour le territoire national un certain nombre d'échelles qui seraient volontiers d'actualité, ainsi celle de H. Mazel qui propose seulement sept régions (et 23 sous-régions) : Nord, Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Ouest, Centre et un Midi allant des Pyrénées aux Alpes-Maritimes. Ce découpage, familier, sera repris plusieurs fois ultérieurement. Les enseignants y découvriront un modèle de découpage pour manuels.

Certains ont écrit, à l'appui de leurs propositions, des ouvrages qui les éclairent. Ainsi Auguste Comte (*Le Système de politique positive*), Le Play (*La Réforme sociale en France*), Foncin (*Les Pays de France*), Vidal («Les régions de France», dans la *Revue de Paris* du 15 décembre 1910). On les considèrera peu ou prou comme pouvant être crédités de l'étiquette de la géographie, malgré des sources parfois inattendues comme la proposition d'Hervé-Bazin dans un rapport au Deuxième Congrès des juristes catholiques de Lille, publication de la *Revue catholique des institutions et du droit*. Ou encore Barrès dont on connaît les options sur la terre des ancêtres et la doctrine du «racinement» (*La Terre et les morts*, 1899).

Chacun propose son propre découpage du territoire national en une vingtaine de régions (de 13 à 32). Elles regroupent généralement les départements dans leur intégralité. Mais la question est loin d'être résolue un demi-siècle plus tard et Briand, alors président du Conseil, propose en 1910 de regrouper les départements «en raison de l'affinité de leurs intérêts, notamment dans le domaine économique», à la suite d'une longue liste de personnalités aussi diverses que les musiciens Vincent d'Indy, Déodat de Séverac ou de Castéra.

En fait, les velléités sont anciennes. Hors de l'Assemblée, on enregistre des travaux de juristes (Vivien, *Études administratives*, 1846), de félibres, avec la fondation du Félibrige en 1854. Élias Regnault propose, en



1c. Le littoral et les variations montagnardes : avec 1, 2, ou 3 départements. Au total, 8 départements sont concernés

1861, *La Province, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, chez Dentu, Paris. Dès 1815, Villèle défendait la centralisation, dans sa brochure posthume *D'une organisation régionale*, publiée en 1874. Le comte de Chambord produit une lettre sur le thème en 1862. À peu près en même temps que Proudhon, l'École de Nancy commence à s'exprimer en 1865.

La presse suit, avec *La Décentralisation* (1871) produite à Lyon, *La Lauseta* de X. de Ricard (1876). En 1894 paraissent *La Cocarde de Barrès* et *La France d'Oc*. L'année suivante, *La Nouvelle Revue* et *La Décentralisation* de Deschanel, en 1897 *La Ligue occitane*. Rencontres diverses, congrès, assemblées, confédérations de tous ordres se multiplient et alimentent les manifestes. En 1902, Charles Longuet prononce une conférence sur «La notion socialiste du régionalisme»; il est co-fondateur de la FRF. En 1907 le premier Congrès de la Fédération nationale des Sociétés provinciales se tient... à Paris. A. Croquez tire les enseignements du tout dans la *Revue des Flandres* de novembre 1906 : «il ne s'agit plus de savoir si l'on est régionaliste, mais comment on l'est». Au même moment, dans la *Revue Bleue* du 17 mai 1907, G. Desdevises du Désert pose le problème de l'Espagne où «carlistes, républicains, intégristes, nationalistes, cléricaux, divisés sur tous les autres points, s'accordent du moins dans leur haine commune contre la centralisation administrative et l'hégémonie castillane.»

Cette production utilise une nuée de concepts qui datent bien l'époque à laquelle la réflexion s'est engagée : régionalisme, provincialisme, traditionalisme, déconcentration, décentralisation, fédéralisme, particularisme, l'un étant pris souvent pour l'autre.

Les géographes : plus de région que de régionalisme ?

On voit d'abord dans le régionalisme un principe d'ordre, qu'il recouvre une réforme administrative, promeuve un réveil littéraire ou traduise, selon Charles-Brun, «la nécessité de l'organisation de la démocratie», et on n'est pas loin d'une expression que l'on dénommera plus tard géographie appliquée. Rien de tel par contre chez ceux qui produisent la géographie du temps, aux rares exceptions près qui ont été citées. Le cheminement universitaire se poursuit parallèlement à la revendication sans le moindre laçage entre les deux; le «scientifique» reste soigneusement démarqué du «militant». On dirait presque que la géographie «régionale» (régionalisante?) se fait sans la région. Car il n'y a guère que trois façons possibles de prendre le problème à bras le corps.

La tendance provincialiste se tourne volontiers vers le passé; la vieille province pour certains toujours «naturelle», toute épaissie d'histoire. Pour d'autres celle-ci semble particulièrement «néfaste» car héritée de la période pré-révolutionnaire. Raudot ne manque pas (*De la décentralisation*, 1861) de considérer les régions comme «souvent fort étranges et déchiquetées». Le vieux débat, rémanent, est déjà là, et l'on s'interroge gravement : Jeanne, «la bonne Lorraine», était-elle champenoise ?

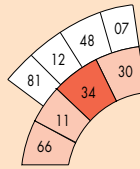
La tendance mécaniste propose de regrouper des départements sans trop poser ce qui soutient la démarche. Dans la *Revue de Paris* du 15 décembre 1910, Vidal soulève toutefois le problème, qui «ne consiste pas à réunir des départements, par trois ou quatre, dans une marqueterie à peu près symétrique. C'est de biologie et non de mécanique qu'il s'agit». L'image est belle sur bien des points, et l'auteur insiste encore sur «la ville-maîtresse... cheville ouvrière» de la création de la région. Le discours resurgira, ses prémisses (certains parleraient de problématique) plus rarement.

La tendance novatrice propose une réflexion sur un découpage nouveau, ne craignant pas de scinder des départements, de rattacher le Lauragais (dans l'Aude) à Toulouse (dans la Haute-Garonne), et non à Montpellier (dans l'Hérault). Deux lignes de recherche traversent l'université française, celle de Vidal en une géographie régionale bien individualisée, et celle de Brunhes plus généraliste, incluant des espaces plus larges, renvoyant à des thèmes. La première veine reste sinon la plus riche du moins la plus importante, en partie parce qu'elle puise ses racines dans une géographie du milieu et de ses déterminismes, avec appel à des titres divers à Fénelon, Montesquieu, l'abbé Dubos (*Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1719), Cuvier, Taine ou Proudhon.

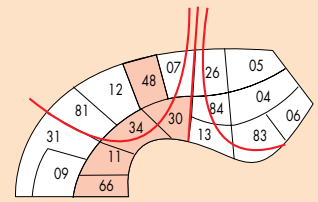
L'avancée universitaire est connue par les thèses de doctorat (ès-lettres) de Demangeon, Blanchard, Sion, Vallaux pour la Picardie, les Flandres, la Normandie orientale (à travers ses paysans), ou la Basse-Bretagne. Moins connus sont Chantriot sur la Champagne, de Félice sur la Basse-Normandie, Vacher en Berry, Levainville dans le Morvan ou Passerat sur les plaines du Poitou. La deuxième avancée découle des études que publie la *Revue de synthèse historique* sur «Les Régions de France», avec Calmette (le Roussillon), Charléty (le Lyonnais), la Gascogne, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Velay, la Normandie. Autres articles, les monographies qui paraissent dans les *Annales de Géographie*. La troisième source de

documentation procède d'ouvrages divers qui alimentent à la fois les manuels scolaires et universitaires, Lecarpentier et *Le Pays de Caux* (Dumont, 1906), Sion et *Le Var supérieur* (Colin, 1908). Foncin sur *Les Maures et l'Estérel* (Colin, 1910) est celui qui va le plus loin en matière de propositions concrètes. Son ouvrage (*Pays de France*) examine chaque département à partir d'une grille en sept points incluant géologie, géographie physique, ethnographie, divisions historiques, productions (agricoles et industrielles), relations commerciales. L'ensemble se groupe autour d'un centre urbain, notion neuve à une époque où la ville n'apparaît qu'en forme d'appendice «obligé» en fin d'étude. Foncin conclue à l'existence d'une trentaine de départements homogènes sur 89, 6 «vraiment», 13 «en grande partie» et 11 «médiocrement» homogènes. Il entend par là des départements susceptibles d'entrer en combinaison avec leurs proches, de par leur contenu. Quant aux autres, 59 (les deux tiers), il les juge «incohérents à divers degrés». Mais pour lui l'important reste la capitale et le jeu de ces «centres d'attraction et points de résistance... attraction vis-à-vis des pays; résistance du côté de Paris» (fig. 2).

A. Le modèle minimal : 4 départements littoraux (seuls) plus 1 complément montagnard choisi entre 4 départements seuls ou à plusieurs et sur lesquels on joue ... (Tarn, Aveyron, Lozère, Ardèche)



B. Le modèle maximal : un ensemble méditerranéen au sens large



2. Les bases de l'organisation de l'espace autour de l'Hérault : deux modèles.

L'historio-géographie d'une construction régionale ne manque pas d'intérêt. Elle balise le passage en moins d'un siècle de la province aux départements et à une première réflexion en forme de regroupement qui ressemblerait à la région, en porterait le nom, mais ne serait pas la région. Ce sont là des ébauches, premières constructions assez mal connues, qui généreront les premières représentations régionales. Le choix administratif fait, il ne restera plus qu'à justifier contours, contenus et limites. Au gré des stratégies spatiales.

(1) Charles-Brun, *Le Régionalisme*, Bibliothèque régionaliste, Bloud, Paris, 1911.

Projets de division de la France en régions, 1850-1910

Dans l'ordre, auteur du projet, année, nombre total de régions en France, nom et contenu du «Languedoc-Roussillon», départements (codes actuels).

Bécharde, 1851. 21 — Vivarais, Bas-Languedoc, Roussillon (7, 30, 34, 11, 66)

Raudot, 1851. 25 — Haut-Languedoc (30, 7, 48, 34, 12)

Comte, 1854. 17 — Montpellier (12, 81, 34, 11, 66)

Le Play, 1864. 13 — Provence, Languedoc oriental, Vivarais, Corse (26, 7, 48, 84, 30, 34, 13, 83, 06, 05, 04, 20)

Fournier de Flaix, 1869. 19 — Montpellier (34, 81, 12, 11, 66)

Hervé-Bazin, 1886. 24 — Haut-Languedoc (34, 48, 30, 7)

Lepelletier, 1896. 27 — Montpellier (34, 81, 12)

Foncin, 1898. 32 — Région du Sud (34, 11, 66, 12)

Sortais, 1902. 24 — Montpellier (34, 11, 66, 30, 48, 7)

Cordier-Joly, 1903. 18 — Montpellier (34, 30, 7, 48, 12)

Sentupéry, 1903. 20 — Languedoc-Pyrénées (12, 30, 34, 11, 66)

Royal, 1906. 15 — Sans nom (7, 48, 12, 30, 34, 13)

Barré, 1906. 15 — Cévennes (9, 66, 11, 81, 34, 30, 7)

La Tour du Pin-Chambly, 1906. 16 — Languedoc, Roussillon (7, 48, 30, 34, 11, 66, 9, 31, 81)

Mazel, 1907. 23 — Bas-Languedoc (30, 34, 11, 66)

Lhuillier, 1907. 21 — Bas-Languedoc, Roussillon (30, 34, 11, 66)

Ruffin, 1908. 24 — Bas-Languedoc (30, 34, 11, 66)

Vidal, 1910. 17 — Région de Montpellier (30, 34, 66, 11, moins Castelnaudary)

Initiatives parlementaires

Raudot, 1871. 25 — Haut-Languedoc (30, 7, 48, 34, 12)

Hovelacque, 1890. 18 — Montpellier (34, 30, 7, 48, 12)

Lanjuinais, Allières, Ramel, 1895. 23 — Languedoc (34, 30, 48, 12, 81, 11, 66)

Cornudet, Lockroy, 1896. 24 — Montpellier (11, 12, 34, 48, 81, 66)

Ramel, Mackau, 1898. 23 — Languedoc (34, 30, 48, 12, 81, 11, 66)

Martin, Chassaing, 1901. 18 — Montpellier (34, 30, 7, 48, 12)

Beauquier, 1902. 25 — Montpellier (34, 66, parties de 12, 81, 11)